

Dossier :

L'émergence des « Programmes d'Aide Restaurative Individuelle et Sociale » ;

Les PARIS de l'ADAVIP37.

Auteurs : Erwan DIEU¹ & le Service d'Aide aux Victimes d'Indre-et-Loire (ADAVIP37²).

Résumé :

Suite à l'expérience restaurative des « Rencontres détenus-victimes » réalisées à la maison centrale de Poissy sous la supervision de l'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire en partenariat avec l'Institut National d'Aide aux Victimes et de Médiation, le Service d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales d'Indre-et-Loire (ADAVIP37) a choisi d'étendre ses missions aux recherches criminologiques et victimologiques ainsi qu'à la mise en place de « Programmes d'Aide Restaurative Individuelle et Sociale » (PARIS). Dans le présent article, nous présentons notre service et les objectifs de nos programmes restauratifs, leur philosophie générale et leur structuration. Pour cela, nous devons situer nos programmes tant dans le cadre international de la Justice restaurative/réparatrice que dans le cadre local des missions ayant des similitudes pratiques. La pratique de la Justice restaurative/réparatrice suscite de nombreuses réactions, dans le transfert progressif qu'elle opère allant d'un droit « adamique » à un droit « abélique », autrement dit d'un système pénal classique étatico-moral à un droit juridico-personnel. La place donnée aux acteurs (auteur-victime-communauté) au sein de la Justice restaurative diffère largement du processus pénal actuel, et fait naître la crainte d'un sentiment de vengeance et la chute des préceptes démocratiques. Nous tentons de ne pas tomber dans le piège de la glorification des perspectives restauratives, et le retour d'expérience des « Rencontres détenus-victimes » nous offre un socle d'analyses à produire. Nous envisageons successivement la mise en place d'un projet restauratif (I), un « par-delà les rencontres détenus-victimes » (II), le cadre international et les programmes locaux (III), l'interdisciplinarité et la mutualisation des compétences exigées par un tel projet (IV), et la limite des discours d' « humanisation de la Justice » par la perspective restaurative (V).

¹ Erwan DIEU : criminologue, chercheur à l'ADAVIP37 sur la thématique de la Justice restaurative.

² Association d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales en Indre-et-Loire : Marie-Paule CARREY, chef de service ; Lisbeth MATHE, psychologue ; Marion TROTIGNON & Nathalie VIGUIE, juristes pénalistes.

Mots-clés :

Justice restaurative ; Rencontres détenus-victimes ; Service d'Aide aux Victimes ; Système pénal.

Conclusion

Nous ne pouvons nous défaire d'une société du risque (Beck, 1986³) et d'une intolérance croissante vis-à-vis de toutes les formes de souffrance, qui n'incarnent ni le mal ni le bien. Selon Garapon *et al.* (2001⁴), le tragique de la peine apparaît lorsqu'elle se montre dans la nudité, absente de tout discours ; que c'est au moment où la référence à la faute disparaît que la peine n'est que souffrance administrée par l'Etat. Ce constat mène ainsi à « repartir de l'événement du crime, cette rencontre illégitime génératrice d'une triple dette de justice pesant sur l'auteur, sur l'institution de justice, sur la victime ». Il faut sortir du « tragique de la peine » pour entrer dans la « tragédie de la vie quotidienne » ; la souffrance n'est pas *réparable*, mais par le tragique des échanges sociaux, les sujets se sortent de la *violence illégitime*.

³ Beck, U. (1986). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Éditions Aubier.

⁴ Garapon, A., Gros, F., & Pech, T. (2001). *Et ce sera Justice (Punir en démocratie)*. Odile Jacob.

Bibliographie

- Bandura, A. (1996). Failures in self-regulation: Energy depletion or selective disengagement? *Psychological Inquiry*, 7: 20-24.
- Beck, U. (1986). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Éditions Aubier.
- Beck, U. (07/08/2008). Le danger nucléaire escamoté. *Le Monde*.
- Cario, R. (2003). *Victimologie, les textes essentiels* (2^e ed). L'Harmattan.
- Cario, R. (2010). *Justice restaurative. Principes et promesses* (2nd ed). L'Harmattan.
- Cario, R., & Mbanzoulou, P. (Juillet 2011). Les rencontres détenus-victimes à la maison centrale de Poissy : un retour d'expérience. *Les chroniques du CIRAP (centre interdisciplinaire de recherche appliquée au champ pénitentiaire)*, ENAP.
- Cario, R., & Salas, D. (2001). *Œuvre de justice et victimes*. L'Harmattan.
- Dansie, E.J. (2008). The shame display in interpersonal encounters: Saying 'sorry' is not quite enough. *Symposium, Utah State University*.
- Dansie, E.J. (2011). A Multigroup Analysis of Reintegrative Shaming Theory: An Application to Drunk Driving Offenses. *All Graduate Theses and Dissertations*.
- Devreux, J. (2007). La médiation réparatrice dans le champ pénal : un outil encore méconnu. *Journal des tribunaux*, 14 : 265.
- Dieu, E., & Sorel, O. (2011). Le concept illusoire d'une catégorisation artificielle : la dangerosité de la délinquance sexuelle. *Revue Européenne de Psychologie et de Droit*, article 1(2).
- Dieu, E., & ADAVIP37. (2012). « La Justice restaurative, résultante de la nouvelle considération des victimes ».
- Dray, D. (1999). *Victimes en souffrance, une ethnographie de l'agression à Aulnay-sous-Bois*. Paris, LGDJ.
- Elias, N. (1974). *La Civilisation des mœurs*. Pocket.
- Elias, N. (1975). *La Dynamique de l'Occident*. Pocket.
- Fattah, E. (2000). Victimology: past, present and future. *Criminologie*, 33 (1), 17-46.
- Fichte, J.G. (1797). « Fondement du droit naturel, in Garapon, A., Gros, F., & Pech, T. (2001). *Et ce sera Justice (Punir en démocratie)*. Odile Jacob.
- Foucault, M. (1998). *Surveiller et Punir*. Gallimard.
- Garapon, A., Gros, F., & Pech, T. (2001). *Et ce sera Justice (Punir en démocratie)*. Odile Jacob.
- Harris, N. (2006). Reintegrative shaming, shame, and criminal justice. *Journal of Social Issues*, 2: 327-346.
- Harris, N., & Maruna, S. "Shame, shaming, and restorative justice: A critical appraisal". In Sullivan, D., & Tiff, L. (2006). *Handbook of restorative justice*. NY: Routledge.
- Hirschi, T. (1969). *Causes of Delinquency*. Berkeley: University of California Press.
- Kant, E. (1781). *La Critique de la raison pure*. Flammarion (2001).
- Marshall, T. (1996). The evolution of restorative justice in Britain. *European Journal on Criminal Policy and Research*, 4 (4): 21-43.

Marshall, T. (1999). *Restorative Justice : An Overview Home Office*. Research Development and Statistics Directorate. London, UK.

32 (1) : 7-29.

Mucchielli, L. (2011). *L'invention de la violence. Des peurs, des chiffres et des faits*. Fayard.

Nietzsche, F. (2000, trad. Wotling, P.). *Généalogie de la morale*. LGF.

Rogers, C., & Kinget, M.G. (1962). *Psychothérapie et relations humaines*. Louvain : Nauwelaerts.

Schopenhauer, A. (2009, trad. Sommer, C.). *Le monde comme volonté et représentation (2 vol)*. Folio-Gallimard.

Sherman, L.W., Braithwaite, J., Strang, H., & Barnes, G.C. (2000). *Reintegrative shaming experiments (RISE) in Australia, 1995-1999*. College Park, MD: University of Maryland.

Spinoza, B. (1677). *L'éthique*. (1994). Gallimard.

Sullivan, D., & Tiff, L. (2006). *Handbook of restorative justice*. NY: Routledge.

Verdier, R., & Courtois, G. (1984). *La Vengeance*. Paris : Cujas.

Walgrave, L. (1998). *Restorative justice for juveniles: potentialities, risks, and problems*. Université de Louvain.

Walgrave, L. (1999). La justice restaurative : à la recherche d'une théorie et d'un programme. *Criminologie*,

Zehr, H. (2002). *The little book of restorative justice*. Good Books.

Autres :

Archives de l'Association d'Aides aux Victimes d'Infractions Pénales d'Indre-et-Loire (2012).

Décision cadre de l'Union Européenne (15 mars 2001) relative au statut des victimes dans le cadre de procédures pénales, *Journal officiel des communautés européennes* : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2001:082:0001:0004:FR:PDF>

Directive de la Commission Européenne (2011).

<http://www.pythagore.com/10definition.html>

Le Monde, 3 février 2001.

Les rencontres détenus/victimes : cahier des charges ; janvier 2010, lien entre le Ministère de la Justice, SPIP des Yvelines maison centrale de Poissy, l'INAVEM, ENAP.

Recommandation R(99)19, Conseil de l'Europe (1999), Comité des Ministres (15/09/1999).

Rentrée 2011. Synthèse Sabrina Bellucci-INAVEM. L'intérêt du projet pour l'INAVEM dans le cadre de la prise en compte des victimes.